

Fonctionnement du service

- **Le rôle du service social:** Le service s'occupe du recrutement des accueillant(e)s. Il a pour mission de soutenir et encadrer les AEC, contrôler les milieux d'accueil, gérer les places et les présences d'enfants. Il organise les inscriptions au domicile des parents. De plus, le service est médiateur entre les parents et l'AEC. Il assure également un rôle de prévention et de soutien à la parentalité.
- **La formation continue des accueillantes :** Ces temps de rencontre entre professionnelles ont pour objectif de construire un savoir, un savoir-être et un savoir-faire afin de maintenir une cohérence tout en entretenant un esprit d'équipe.

Les « plus » du service:

Outre l'organisation d'un accueil de qualité, le service soutient des démarches complémentaires. Nous organisons donc des matinales de l'éveil. Nous participons à des représentations théâtrales pour les petits en collaboration avec différents centres culturels. Nous organisons également des mini-jardins ainsi que des ateliers contes et une bibliothèque de livres et cd pour enfants, favorisant ainsi l'éveil culturel de l'enfant.

De plus, nous continuons de soutenir et d'encourager les différentes démarches afin de faire évoluer le statut des accueillantes.

Le service compte 145 accueillant(e)s, dont 15 co-accueils, une équipe de 9 assistantes sociales et une équipe administrative.

Pour plus d'informations,
contactez le service.
Permanence de 9h à 12h
ou service.social@arsouilles.be

Projet d'accueil 2015

ASBL « les Arsouilles »

Téléphone : 083/21.35.92



L'ASBL « les Arsouilles » est un service d'accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s qui a pour mission d'assurer l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

Dans ce projet d'accueil vous trouverez les valeurs éducatives du service ainsi que nos moyens et outils mis en place.

Nos valeurs éducatives

- **L'enfant et sa famille:** Accueillir l'enfant, c'est lui reconnaître et respecter ses besoins. C'est aussi reconnaître sa famille, ses valeurs familiales, culturelles et sociales. L'accueillant(e) veillera également à établir une relation de confiance avec les familles. L'accueillant(e) veillera au respect de l'enfant, pour son épanouissement affectif, moteur et intellectuel et favorisera au mieux son **autonomie**.
- **La familiarisation :** est une étape indispensable durant laquelle se construit la relation de confiance. Elle permet à l'enfant, à ses parents et à l'accueillant(e) de s'imprégner de l'importance de l'autre. Chaque période de familiarisation est différente; des moments de rencontres seront donc organisés en fonction de chacun.

Nos outils:

- **L'observation:** est un outil de communication qui sert à transmettre aux parents une partie de la vie de l'enfant. En effet, elle permet à l'accueillant(e) de commenter, d'encourager les nouvelles expériences de chacun, de répondre aux besoins et d'adapter son comportement à l'enfant.
- **L'éveil culturel:** permet à l'enfant, en compagnie de son accueillant(e), de se créer des espaces imaginaires, de découvrir de nouvelles sensations et d'être nourri d'émotions. Les activités culturelles permettent aux enfants de découvrir une nouvelle liberté tout en étant en lien avec les autres.
- **L'approche interculturelle:** permet de questionner ses propres représentations éducatives et autres stéréotypes dans le quotidien et développer l'échange avec l'autre, afin de renforcer l'alliance éducative convenant à chacune des parties.
- **Les contacts directs:** entre les parents et l'accueillant(e) construiront, au fil du temps, la relation de confiance. Pour établir cette relation, le dialogue reste le moyen privilégié. Penser à instaurer des moments d'échange ainsi qu'utiliser d'autres moyens de communication tel un carnet de liaison, tableau d'affichage,...peuvent les faciliter.

- **Gérer les séparations:** l'accueillant(e) veillera, tout en tenant compte de sa collectivité, à prendre un temps lors de l'arrivée de chaque enfant. Elle/il se tiendra disponible pour recevoir les informations utiles au bon déroulement de la journée. Un petit rituel d'au-revoir s'installera afin de permettre à l'enfant de comprendre le départ de ses parents.
- **Les repas, les rythmes et l'organisation:** L'accueillant(e) fournit des repas adaptés, équilibrés et variés. Elle/il prend le relais dès que les parents ont initié leur enfant aux repas solides. Elle/il sera attentive/attentif à l'équilibre alimentaire et aménagera les repas en fonction des valeurs culturelles de la famille.
- **L'aménagement de l'espace et la sécurité:** L'accueillant(e) veille à permettre à l'enfant de vivre dans un environnement sécurisant et épanouissant. Pour cela, elle/il respecte le décret infrastructure (03/2008).